

TRANSPORTS - De son côté, la direction régionale doit annoncer dix mesures d'urgence lundi...

Des nouvelles bases de travail entre la [SNCF](#) et la région. Après [le coup de colère début janvier de Rhône-Alpes](#) à propos des [dysfonctionnements des Trains express régionaux \(TER\)](#), la direction de la [SNCF](#) vient de lui remettre un rapport avec dix mesures d'urgence qu'elle devrait dévoiler lundi.

Mais le président de Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne (PS) ne veut pas s'en contenter. Il a annoncé ce vendredi que l'intégralité des pénalités infligées à la SNCF pour les retards et les trains supprimés «sera réinvestie dans un plan qualité des TER». De quoi couper court aux demandes d'usagers de recevoir une part de ces indemnités. «Un point sera fait en mars sur le montant exact des pénalités qui devraient s'élever à plus de trois millions d'euros», a précisé Jean-Jack Queyranne.

Une obligation de résultats et non plus de moyens

Au cours du deuxième semestre 2011, la région fera également un point «à mi-parcours» sur la convention qui la lie avec la SNCF jusqu'en 2014. «Nous voulons travailler sur de nouveaux critères, a indiqué le président avec une obligation de résultats et non plus une obligation de moyens. Nous souhaiterions également expérimenter un système de bonus-malus».

Entre le 13 et le 31 décembre, **la ponctualité journalière n'a pas dépassé les 86% pour les TER de Rhône-Alpes**, contre une moyenne de 89,4%, selon la région. Les intempéries et [la mise en place de la ligne TGV Haut-Bugey](#) ont contribué à ces mauvais résultats.

Source : 20 minutes - Région LYON - JANVIER 2011